

II FAUDRAIT SE SERRER LA CEINTURE ?

Le document de référence est un document public remis obligatoirement avant l'Assemblée des Actionnaires qui est très attendu à FO ADP car il nous permet (un an après) de découvrir la rémunération versée par l'entreprise à ses cadres dirigeants. En effet, seule la rémunération des mandataires sociaux (PDG, DG) est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Et on nous parle de transparence!

Par rémunération, il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

Vous trouverez donc ci-dessous, le tableau récapitulatif du coût pour l'entreprise des cadres dirigeants (charges incluses):

Dirigeant concerné	Fonction	total 2011 versé	total 2012 versé	différence	% d'augmentation
P. GRAFF	PDG	736 000	747 000	11 000	1,49
A. de ROMANET	PDG	non présent	45 000		
F. RUBICHON	directeur général	587 000	608 000	21 000	3,58
L. GALZY	directeur général adjoint finances et administration	392 000	435 000	43 000	10,97
B. CATHELAIN	directeur général adjoint aménagement et développement	331 000	366 000	35 000	10,57
F. GOLDNADEL	directeur CDG	291 000	379 000	88 000	30,24
F. MEREYDE	directeur Orly	217 000	286 000	69 000	31,80
P. BOURGUE	directeur marketing, commerces, communication	285 000	295 000	10 000	3,51
C. BENET	DRH	291 000	341 000	50 000	17,18
F. CANGARDEL	directeur de l'immobilier	443 000	458 000	15 000	3,39
E. ARKWRIGHT	directeur chargé de mission	non présent	22 000		
total		3 573 000	3 982 000	409 000	11,45

En tête du classement des augmentations de rémunérations en 2012, les deux directeurs plateformes avec une augmentation de plus de 30%, suivi de la DRH avec 17%.

Et ils ont osé nous proposer 0.3% d'augmentation de nos salaires pour 2013 (non négociable)!